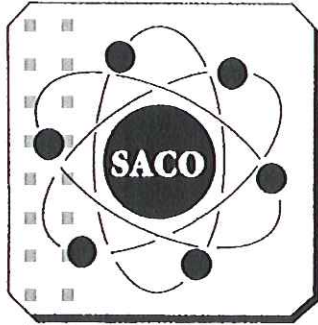


DEPARTEMENT DE L'ISERE



SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU CANTON DE L'OISANS

L'OISANS AUX 6 VALLEES

OJ 13

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Date de convocation du conseil syndical :

L'an deux mille quatorze, le 24 juin, le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni salle du Foyer municipal de la commune du Bourg d'Oisans, sous la présidence de Monsieur André SALVETTI.

EN EXERCICE : 46

PRESENTS : 34

Mesdames, Messieurs Laurent PELLISSIER, Yves MOIROUX, Jean-Rémy OUGIER, André SALVETTI, Boris NALLET, Jean-Baptiste BELLAVIA, Stéphane SAOUVEBOIS, Laurent GIRAUD, Jean-Pierre DEVAUX, Robert VEYRAT, Daniel FRANCE, Denis DELAGE, Gilbert DUPONT, Alain BLETON, Bernard MICHEL, Roger GIRAUD, Serge ARLOT, Marcel RUINAT, Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, André GENEVOIS, Albert BEURRIER, Patrick HOLLEVILLE, André RODERON, Antoine GIEU, Philippe BRUN, Julien RICHARD, Chantal THEYSSET, Nicolas CANET, Christian MATHIEU, Gilles FIAT, Gilles STRAPPAZZON, Yann VINCENT, Guillaume BIGNOTTI.

ABSENTS EXCUSES : 2

Daniel PIGNATARO, Christian PICHOU

VOTANTS : 34

Secrétaire de séance : Boris NALLET

OBJET : RAC – Rapports annuels 2013 des exploitants, prestataires pour l'assainissement collectif – LDE et SAUR

EN application de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical les rapports annuels des deux exploitants qui leur ont été préalablement transmis, relatifs à l'exploitation du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2013 :

Réseaux de collecte : LYONNAISE DES EAUX
Réseaux de transit et traitement : SAUR

Oui, cet exposé,

Le conseil syndical à l'unanimité,

APPROUVE les rapports annuels d'exploitation 2013 du service d'assainissement collectif, déposés sur la table des délibérés et préalablement transmis à chaque membre titulaire du conseil syndical.

